

droits de douane acquittés à l'égard des pièces d'origine non nord-américaine.

L'Accord fait en sorte qu'il sera plus facile pour les gens d'affaires et les professionnels canadiens de travailler aux États-Unis pour de courtes périodes.

Tout en créant de nouveaux débouchés pour les exportateurs de la province, l'ALENA rend l'Ontario plus attrayante pour les investisseurs. En effet, grâce à l'Accord, les sociétés qui montent des entreprises dans la province savent maintenant qu'elles peuvent vendre leurs produits aux 360 millions de consommateurs que comptent le Canada, les États-Unis et le Mexique, ce qui est un atout de plus pour l'Ontario en ce qui concerne les investissements.

L'ALENA protège les producteurs de fruits et légumes de l'Ontario en autorisant le Canada à prendre les mesures nécessaires en cas d'afflux soudains des importations du Mexique.

Enfin, l'ALENA améliore les contingents dans le cas des exportations de textiles et de vêtements vers les États-Unis pour compenser les modifications apportées aux règles d'origine.

L'ALENA en soi ne révolutionnera pas l'économie de l'Ontario. Cependant, il ouvre des portes aux entreprises qui cherchent à vendre leurs produits au Mexique et aux États-Unis, et le gouvernement fédéral et les provinces sont prêts à les aider en faisant réaliser des études de marché sur les États-Unis et le Mexique, en organisant des séminaires pour les gens d'affaires et en organisant des foires commerciales qui feront connaître les entreprises ontariennes à l'échelle du continent.

J'ai lancé le mois dernier une de ces initiatives fédérales, «Accès Amérique du Nord», qui donne suite au Plan d'action du Comité directeur de la prospérité, série de consultations nationales engagée à l'automne 1991.

L'initiative «Accès Amérique du Nord» vise à accroître nos exportations vers le Mexique, ce qui favorisera la création d'emplois.

Je tiens à souligner que nous entendons collaborer avec les entreprises canadiennes comme la vôtre pour exécuter les éléments clés de cette initiative.

Un de ces éléments clés sera l'établissement, pendant la présente année financière, du premier Centre d'affaires canadien à Mexico.

Ce centre unique sera doté des moyens nécessaires pour organiser des foires commerciales canadiennes et fournira des lieux de réunion aux compagnies. Les entreprises canadiennes auront